

POLITIQUE D'ASSISTANCE DU JAPON A LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

Septembre 2024

1. Objectifs de la coopération au développement pour le Togo

Le Togo, pays en longueur et étroit le long du golfe de Guinée, dispose du Port de Lomé qui génère 50 % de son PIB. Par ailleurs, 40% de sa population travaille dans le secteur agricole qui représente 20% du PIB.

Fort de son excellent port naturel en eau profonde, le Togo sert de porte d'entrée pour les pays de l'hinterland que sont le Burkina Faso, le Niger et le Mali. Le Togo occupe également une position importante dans le cadre des initiatives d'intégration régionale dont « l'Anneau de Croissance » de l'Afrique de l'Ouest et le corridor Abidjan-Lagos.

Par ailleurs, alors que la situation dans la région sahélienne devient de plus en plus instable et que ses répercussions s'étendent aux pays du golfe de Guinée, le Togo met en œuvre un Programme d'urgence de renforcement de la résilience communautaire et de la sécurité (PURS), principalement dans le nord du pays. En 2023, il a organisé le Forum de Lomé pour la paix et la sécurité, jouant un rôle de médiateur entre les pays membres de l'Alliance du Sahel (AES) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), contribuant ainsi activement à la paix et au développement en Afrique de l'Ouest et au sein de la communauté internationale.

Au niveau national, le Gouvernement togolais, ayant défini ses objectifs de croissance économique et de développement social et humain, met en œuvre la « Feuille de Route Présidentielle Togo 2025 », un plan de développement national quinquennal élaboré en 2020. Cette Feuille de Route considère le « corridor logistique », qui s'étend du sud au nord en partant du port de Lomé, le centre national des activités de production et de consommation et qui sert également de la porte d'entrée pour les pays de l'hinterland, comme l'axe le plus important pour le développement du territoire et l'intégration régionale. Le Gouvernement togolais s'attache au développement de ce corridor et à la promotion des industries à forte croissance qui y sont liées, notamment l'agriculture.

Cependant, les disparités économiques, l'accès à améliorer aux services sociaux de base et l'insécurité alimentaire des populations vulnérables

restent des défis.

Compte tenu de ces éléments, le Japon vise à contribuer à la paix, à la sécurité et au développement socio-économique non seulement du Togo mais aussi de l'Afrique de l'Ouest, en soutenant les efforts du Togo pour une croissance économique durable.

2. Principe Fondamental de l'Aide Publique au Développement du Japon (Objectif global) : Promotion d'une croissance économique durable et inclusive, en perspective d'une intégration régionale

Le Japon vise à soutenir les efforts du Gouvernement togolais, en promouvant une croissance économique durable au Togo, à travers le développement dudit corridor, composant du « Cercle de croissance » en Afrique de l'Ouest, , et le renforcement de la résilience du pays sur la base de la paix et de la stabilité. Il s'agit également de soutenir les efforts togolais visant à réduire les disparités et à renforcer la sécurité alimentaire par l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, Ce qui contribue ainsi au développement de la région ouest-africaine.

3. Domaines Prioritaires (objectifs spécifiques)

(1) Promotion d'une croissance économique durable

a) Développement du corridor : Le Japon soutiendra les efforts du Gouvernement togolais pour développer le « Corridor Logistique » qui favorisera le développement industriel et l'amélioration des infrastructures de transports et de circulation.

b) Renforcement de la résilience : Vu que le Togo connaît la stabilité relative à l'intérieur du pays, avec l'impact de l'instabilité au Sahel qui touchent le nord, le Japon soutiendra les efforts du Togo dans les domaines de la paix et de la sécurité.

(2) Promotion d'une croissance inclusive :

a) Amélioration de l'accès aux services sociaux de base : Le Japon soutient les efforts du Gouvernement togolais pour améliorer l'accès aux services sociaux de base tels que la santé, l'éducation et la formation professionnelle, et l'approvisionnement en eau, afin de prévenir l'aggravation des disparités économiques et de parvenir à une croissance inclusive.

b) Renforcement de la sécurité alimentaire : Conscient des difficultés

rencontrées par les populations vulnérables du Togo en matière de sécurité alimentaire en raison du changement climatique et de la situation internationale, le Japon soutient les efforts du Gouvernement togolais visant à améliorer la productivité agricole et à assurer l'approvisionnement alimentaire.

4. Points à noter

(1) Coopération avec les partenaires au développement et promotion de projets régionaux

Dans le cadre d'une gestion stratégique du budget de l'APD japonaise, le Japon veillera à ce que de nouveaux projets pour un impact optimal sur le développement soient élaborés, tout en suivant les initiatives des acteurs de projets de développement tels que d'autres bailleurs et le secteur privé, et en explorant la possibilité de combiner différents mécanismes et types de projets. Étant donné l'ampleur des investissements nécessaires au développement intégré du Togo, notamment pour le développement du corridor, le Japon coopérera avec d'autres bailleurs et le secteur privé afin de sélectionner et de mettre en œuvre les projets prioritaires. Il favorisera activement la mise en place de projets bénéficiant également aux pays de la région.

(2) Promotion de la numérisation

Le Gouvernement togolais a lancé le plan stratégique « Togo Digital 2025 » pour promouvoir la numérisation des procédures administratives, entre autres. L'assistance au développement tiendra pleinement compte des possibilités offertes par la numérisation et l'utilisation des données, afin d'accroître l'efficacité du développement et de créer de la valeur ajoutée.

(3) Mesures de la lutte contre le changement climatique et les enjeux environnementaux

Le Japon favorisera des projets contribuant à la construction d'une société résiliente face aux effets du changement climatique, notamment grâce à la promotion de l'efficacité énergétique, de l'utilisation des énergies renouvelables, du recyclage et de la réduction des émissions de carbone. Ce faisant, le Japon soutiendra les efforts du Gouvernement togolais pour faire face aux risques liés au changement climatique.

Annexe : Plan d'opération